

9ème édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique

Le coup d'envoi de la 9^{ème} édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique est lancé ! Il s'agit du seul concours national exclusivement réservé aux créateurs et dirigeants d'entreprises agroalimentaires biologiques françaises de moins de 3 ans.

Organisé depuis 2012 par Gers Développement et parrainé par l'organisme de certification Ecocert, ce concours soutient et encourage la

création et le développement des entreprises innovantes sur un secteur en pleine croissance. Cette 9^{ème} édition mettra à l'honneur les projets d'entreprises les plus originaux et innovants.

Les **inscriptions** sont ouvertes **jusqu'au 15 mai 2021** sur le site www.concours-bio.fr. Les noms des deux lauréats seront dévoilés en juin 2021.

Prix : 5 000€ seront attribués au premier lauréat et 2500€ au second

lauréat. Chaque lauréat bénéficiera également d'un accompagnement commercial et technologique à travers différentes prestations offertes par les partenaires: référencement test, campagne publicitaire, prestations de conseil technologique et accompagnement en sourcing.

Dépôt des candidatures : du 15 janvier 2021 au 15 mai 2021 - Jury : juin 2021

Remise des Prix : juillet 2021